

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2012

DELIBERATIONS

Projets

Concernant le recensement 2013, le Conseil municipal décide à l'unanimité le recrutement de trois agents recenseurs.

S'agissant du projet La Prade, le Conseil municipal adopte la rétrocession des voies et réseaux après travaux, travaux qui seront réalisés par Vivarais Habitat. Celui-ci s'engage à ce que ces travaux soient réalisés dans les règles de l'art. -Unanimité moins une voix (Pierre Comte, partie prenante au projet, ne prend pas part au vote).

Suite à l'acquisition de la maison située au vieux village, le Conseil municipal lance le projet du pôle culturel et du gîte communal : réalisation d'une étude par le CAUE et lancement du marché.

Communauté de communes Pays d'Aubenas Vals

Le Conseil adopte à l'unanimité la prise de compétence par la Communauté de communes du Pays d'Aubenas Vals de la gestion de l'aérodrome Aubenas Ardèche méridionale et des sentiers de randonnée d'intérêt communautaire .

Finances

Budget communal

Une décision modificative a été prise en matière communale ajoutant en investissement 10 000€ au 2182 (matériel de sport) en dépenses, même montant au 024 (produits des cessions d'immobilisations).

En fonctionnement, 4000 € en plus sur l'alimentation (60623), 12 000€ sur le personnel titulaire (6411), -500 € sur les indemnités, +7000 € sur les contributions obligatoires, +1500 € de subventions de fonctionnement aux associations. En recettes, +4000 € en remboursements sur rémunérations, +4000 € sur les redevances et droits des services périscolaires, +16000 € en taxe additionnelle aux droits de mutation.

Budget Service des Eaux

100 000€ sont prévus en investissement au 2315 pour le marché de remplacement des branchements plomb. (- 100 000 € au 2158).

Détail des participations et subventions

Le détail des participations aux organismes de regroupement (article 6554) du budget communal 2012 est défini comme suit :

AMF : 443,61 €, AMRF : 85 €, CAUE : 85 €, SIE de Boulogne : 4323,53 €, SIVU Inforoutes : 1856,59 €, SDE-entretien éclairage public- : 4213 €, PNR : 2456,41 €, SPA : 1429,41 €, FOL : 812 €. (unanimité)

Personnel communal

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation d'une convention de participation au titre du risque « prévoyance » que va engager le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de l'Ardèche. Ce dispositif permettrait de négocier un taux de prévoyance optimal dans le cadre d'une ouverture du risque prévoyance aux marchés publics.

Marchés publics

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la signature d'une convention avec la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Ardèche méridionale permettant la mise en oeuvre de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics.

Eau et assainissement

Le nouveau schéma général d'assainissement élaboré par RCI en partenariat avec la mairie et soumis à enquête publique a été approuvé à l'unanimité. Il sera intégré en pièce annexe au Plan local d'urbanisme.

Concernant le marché de remplacement des canalisations en plomb, l'entreprise la mieux disante suite à appel d'offres est la SAUR (autres candidatures : Leyris, Sobeca, Issartel) pour un montant de 100 741,64 € HT. (unanimité)

Suite aux travaux d'assainissement collectif des Grands Vignes, la participation aux frais de raccordement à payer pour les usagers est fixée à 811,12 € HT (calcul sur frais réels) (unanimité).

Enfance et culture

Diverses conventions ont été approuvées à l'unanimité :

Prêt d'expositions des Archives départementales du Conseil général d'Ardèche pour la manifestation Automne en fête (à titre gratuit), production du spectacle « Au bord de l'eau » par la Comédie itinérante de la Comédie de Valence (prix maximal : 800 € sous réserve des recettes obtenues), partenariat « Lire et faire lire » avec la F.O.L. pour des séances de lectures animées par des bénévoles dans les écoles et autres structures éducatives (coût de la prestation : 150 €).

Ont été également approuvées à l'unanimité les demandes de subventions pour les opérations culturelles suivantes : rencontres d'amateurs de théâtre 2012 et 2013, Printemps en fête 2013.

Des participations communales ont été adoptées : 45 séances de tennis sont financées à hauteur de 25 € (30 séances Ecole publique, 15 séances Ecole privée), une semaine de découverte du ski pour les CE2 et CM de l'Ecole privée (1500 €).

RELEVÉ DE DECISIONS

Restauration scolaire

Deux candidatures : Compass Group France, Ehpad « Le Pré de Champlong »

Candidature retenue : Ehpad, choix variante 1 (3,23 € le repas).

Commission affaires scolaires du 23 octobre 2012 sous la présidence de Jean-Claude Gandon
(M.Coffin ne prend pas part au choix du candidat)